

Toepassing van artikel 51 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie van M. OUALAOUCH, gemeenteraadslid, betreffende de staat van de wegen in de gemeente en de verkeersproblemen op het rondpunt van de Kuregembrug.

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH geeft lezing van de volgende tekst:

Il n'aura échappé à personne que l'état des voiries dans notre commune est, pour certaines d'entre elles, dans un état de dégradation avancé avec des nids de poule à répétition, des fissures voir même parfois le craquement du revêtement asphaltique.

Dans ce contexte, l'exemple actuel le plus concret qui représente cette situation est celui de la chaussée de Mons. Bien qu'elle ait péniblement résisté ses dernières années à l'augmentation de la circulation en son sein, notamment dû à la déviation de l'ensemble du trafic adjacent lié à l'interdiction d'accès à la rue Wayez par le rond-point Cureghem, nous sommes arrivés à la limite de son délaissement.

Les travaux de rénovation des tuyauteries situées sous la chaussée de Mons ont accentué drastiquement la dégradation de cette voirie. En effet, on a pu constater que suite aux travaux qui ont nécessité de creuser à différents endroits, il a fallu colmater les ouvertures. Le problème étant que le recouvrement des endroits qui ont nécessité une intervention n'ont pas été fait de manière homogène, ce qui a créé inévitablement une route plein de mini dos d'âne les uns après les autres, dégradant encore un peu plus l'état de la chaussée.

Cet état de dégradation cause inévitablement des dommages pour les usagers qui utilisent cette route. D'une part, pour les automobilistes qui, au-delà des dégradations matérielles sur leur véhicule, doivent subir un inconfort physique lié aux rebondissements répétitifs qui sont pour certains de nos concitoyens difficiles à supporter. D'autre part, les cyclistes, en tant qu'usagers faibles sur la chaussée, sont mis en danger puisque, pour éviter les chutes et les secousses, ils sont amenés à devoir faire des déviations et zigzaguer entre les zones praticables de la route, les amenant parfois à prendre des risques pour leur sécurité.

Ce problème de voirie s'accroît aussi au niveau du rond-point du pont de Cureghem qui devient réellement impraticable pendant les heures de pointe causant des embouteillages interminables et un manque de fluidité considérable dans la liaison entre les différents quartiers de notre commune.

Vous ayant exposé cela, mes questions au Collège sont les suivantes :

- Que le Collège compte-t-il faire pour réparer les dommages causés par les travaux de réparation des tuyauteries sur la chaussée de Mons ?
- Le Collège envisage-t-il d'établir un plan global de réaménagement de la chaussée de Mons ?
- Le Collège va-t-il mettre en place un nouveau plan de circulation au niveau du rond-point du pont de Cureghem ?

Monsieur l'Echevin MILQUET donne lecture du texte suivant :

Mijnheer de Schepen MILQUET, geeft lezing van het volgend antwoord.

Nous partageons pleinement les préoccupations exprimées. Une partie de la dégradation de la chaussée de Mons s'explique par la vétusté de la voirie dont l'asphaltage actuel est très ancien. Une autre partie des dommages est liée aux ouvertures ponctuelles effectuées pour les raccordements au nouvel égout. Bien que ces ouvertures aient été correctement rebouchées, une telle réparation ne peut jamais égaler la qualité d'une voirie originale réalisée intégralement. De plus, lors des réparations, les endroits rebouchés sont volontairement légèrement surélevés par rapport au niveau de la voirie existante pour que le matériau puisse se tasser au fil des mois. Cette méthode permet d'éviter ultérieurement la formation de nouveaux trous.

En ce qui concerne la réparation des dommages causés par les travaux de tuyauterie sur la chaussée de Mons :

- Pour la partie entre Bizet et Wayez, « Bruxelles Mobilité » prévoit un asphaltage complet après la finition des travaux de « Vivaqua ».
- Pour la partie entre Wayez et le square Albert I^{er}, un permis d'urbanisme existe, et « Bruxelles Mobilité » est actuellement en phase d'adjudication pour ces travaux.

En ce qui concerne le plan global de réaménagement de la chaussée de Mons, cette dernière étant une voirie régionale, elle n'est pas sous la gestion de la Commune. Cependant, nous avons déjà sollicité « Bruxelles Mobilité » pour qu'un projet de réaménagement globale soit élaboré pour cette voirie.

En ce qui concerne un nouveau plan de circulation au niveau du rond-point Cureghem, nous avons déjà sollicité « Bruxelles Mobilité » pour élaborer un projet visant à améliorer la circulation et à réduire les embouteillages sur cette voirie.

Nous tenons à souligner que la sécurité et le confort de nos concitoyens sont au cœur de nos préoccupations. Améliorer l'état de nos voiries et fluidifier la circulation dans différentes zones de notre commune se trouvent au premier plan de nos réflexions.

En conclusion, nous réaffirmons notre volonté à travailler étroitement avec « Bruxelles Mobilité » et tous les acteurs concernés pour garantir des infrastructures routières sûres et de qualité pour tous les usagers.

M. OUALAOUCH demande s'il est possible de lui communiquer les échéances précises concernant les différents projets actuellement en accord, ou pas, avec la Région.

Monsieur l'Echevin MILQUET propose de répondre prochainement par écrit car il ne dispose pas encore de toutes les échéances.